



Déclaration Force Ouvrière Négociations Salaires

Nous ouvrons aujourd'hui la négociation sur les salaires 2020 et pour Force Ouvrière il convient de revenir sur deux volets :
le dispositif Macron et les salaires

- Dispositif Macron

On remercie les organisations syndicales qui ont signé avec empressement la délibération du 27 juin 2019, figeant ainsi la prime Macron à 700€ par caisse régionale.

Le dispositif Macron étant en phase de reconduction dans son entièreté (modalités et montant) – il ne deviendra définitif que lors de la promulgation de la loi de financement de la sécurité sociale en 2^{ème} quinzaine de décembre –, nous demandons son application en caisse régionale dans son entièreté également, c'est-à-dire entre autre 1000€ pour tout le monde.

- Salaires

Force Ouvrière maintient, par-delà tout système ponctuel décidé par un gouvernement, une revendication pérenne et décente du pouvoir d'achat des salariés.

Compte tenu des résultats pharaoniques et sans cesse en augmentation du Crédit Agricole, résultats sur lesquels nous avons une communication continue dans les médias,

Compte tenu du montant des CICE perçus par les Caisses régionales, montant transformé en allègement pérenne de cotisations patronales.

Compte tenu de l'augmentation continue du coût de la vie (Energie, transport, loyer, etc.) (le prix du ticket de métro est passé de 1,49€ à 1,69€, soit +13,42%, le 1^{er} novembre)

Compte tenu des évolutions de rémunération de nos cadres dirigeants, évolutions à 2 chiffres, Compte tenu du climat social actuel,

Et compte tenu du rôle politique de la FNCA au sein des caisses régionales,

Les salariés ne comprendraient pas une nouvelle mesure salariale collective du niveau de celle de 2019, décision unilatérale de 0,3% rappelons-le.

En effet une telle position relèverait de la provocation et du défi.

Paris, le 19 novembre 2019